



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des transports et de l'environnement**

Le mercredi 27 mai 2026 — Vol. 49 N° 5

Étude des crédits du ministère des Transports et de la
Mobilité durable (1) : volet Stratégie maritime

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2026

Commission des transports et de l’environnement

Le mercredi 27 mai 2026 — Vol. 49 N° 5

Table des matières

Stratégie maritime	
Discussion générale	1

Intervenants

Mme Valérie Schmaltz, vice-présidente

- M. Bernard Drainville
- M. Monsef Derraji
- Mme Alejandra Zaga Mendez
- M. Joël Arseneau
- M. Jean-Bernard Émond

- * Mme Greta Bédard, Société des traversiers du Québec
- * Mme Valérie Maltais, ministère des Transports et de la Mobilité durable
- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Le mercredi 27 mai 2026 — Vol. 49 N° 5

**Étude des crédits du ministère des Transports et de la
Mobilité durable (1) : volet Stratégie maritime**

(Dix-neuf heures trente minutes)

La Présidente (Mme Schmaltz) : À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des transports et de l'environnement ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Stratégie maritime des crédits budgétaires du portefeuille Transport et mobilité durable pour l'exercice financier 2026-2027. Une enveloppe d'une heure a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. M. Grandmont (Taschereau) est remplacé par Mme Zaga Mendez (Verdun) et M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) est remplacé par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

Stratégie maritime

Discussion générale

La Présidente (Mme Schmaltz) : Parfait. Alors, nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs, incluant, donc, les questions et les réponses. Nous allons commencer... commencer, pardon, avec l'opposition officielle. Député de Nelligan.

M. Derraji : Oui.

La Présidente (Mme Schmaltz) : Oui. Alors, vous avez 14 min 32 s.

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, M. le ministre. Bonjour. Quelle belle soirée.

M. Drainville : Quel bonheur de vous voir.

M. Derraji : Ah! moi aussi, moi aussi. On va voir si ça va être toujours le cas d'ici la fin de la soirée.

M. Drainville : Bien oui, il faut se faire confiance, voyons.

M. Derraji : Et on souhaite une belle victoire aux Canadiens.

M. le ministre, j'ai une première question pour vous. J'ai une audience devant la Commission de l'accès à l'information le 11 juin, en lien avec des procès-verbaux que j'ai demandés à la STQ. Et comme vous le savez, recevoir les procès-verbaux de la Société des traversiers du Québec, qui est sous votre responsabilité... et là on va attendre l'audience, mais ma question en lien avec l'audience... La STQ a mandaté un cabinet d'avocats qui s'appelle Lavery. Je veux savoir combien ça a coûté, je veux... combien ça va... ça a coûté, les frais de ce bureau d'avocats aux contribuables pour représenter la STQ devant la Commission de l'accès à l'information.

M. Drainville : Vous voulez savoir combien ça a coûté d'avocats.

M. Derraji : Oui. Oui, oui, c'est un contrat.

M. Drainville : Bien, si vous me permettez, Mme la Présidente, avec le consentement des membres de cette commission... j'ai la présidente de la STQ à ma gauche, Mme Greta Bédard. Donc, je vous demande le consentement de pouvoir lui permettre de...

La Présidente (Mme Schmaltz) : Parfait. Est-ce qu'il y a consentement?

M. Derraji : Oui, consentement.

La Présidente (Mme Schmaltz) : Oui, il y a consentement.

M. Drainville : Voilà.

Mme Bédard (Greta) : M. le député, bonjour. À ce moment-ci, je n'ai pas les chiffres complets des frais d'avocat à ce jour pour ce dossier. Alors, je pourrais vous revenir, mais je n'ai pas ça présentement sous la main.

M. Derraji : Oui. Vous avez un département juridique, Mme la PDG. Donc, vous n'avez pas jugé pertinent d'utiliser votre département juridique.

Mme Bédard (Greta) : Il travaille en partie sur son dossier, là. Mais, vous savez, on a une équipe de deux avocats à la Société des traversiers, alors, parfois, il faut qu'ils fassent fait appel à des firmes externes, comme c'est le cas maintenant.

M. Derraji : Oui, aucun problème. On a quand même presque une heure. Est-ce que vous pouvez demander à vos équipes de chercher le montant du contrat, s'il vous plaît?

Mme Bédard (Greta) : Oui. Bien, est-ce que je peux répondre? Dans le fond, là, ce qu'on me dit, c'est qu'ils n'ont pas eu la facture encore. Comme l'audition n'a pas eu lieu, ça va venir après l'audition, la facture.

M. Derraji : La première lettre, Mme la PDG, que nous avons reçue, mentionnant que la firme Lavery vous représente, date du 7 octobre 2025. Donc, jusqu'à maintenant, vous pouvez nous confirmer que, du 7 octobre 2025 jusqu'au 27 mai 2026, Lavery vous a facturé zéro dollar.

Mme Bédard (Greta) : Non, je ne confirmerai pas ça à ce moment-ci.

M. Derraji : OK. Bien, je vais répéter ma question, Mme la PDG. J'aimerais bien savoir combien vous avez payé à Lavery, depuis le 7 octobre 2025, dans le cadre de cette représentation au niveau de la CAI.

Mme Bédard (Greta) : Si vous me permettez, je vais faire les vérifications. Je vous reviens. Merci.

M. Derraji : Oui. On a quand même deux heures. Vous pouvez faire les vérifications maintenant? OK. Merci.

Mme Bédard (Greta) : C'est en cours.

M. Derraji : C'est en cours? Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Schmaltz) : ...

M. Derraji : On a une heure? C'est bon. On a une heure. Merci, Mme la Présidente. En attendant la réponse, M. le ministre, vous avez donné une entrevue récemment au *Journal de Québec*, je dirais, c'est une très bonne, je dirais... une longue entrevue, une très bonne entrevue, je dois l'avouer, et ça touche la traverse Québec-Lévis, avec M. Marc-André Gagnon, le 22 mai. C'est très récent. J'aimerais bien vous poser la question. Vous êtes le député du coin. Je sais que vous aimez Lévis. J'aimerais bien savoir : Où en êtes-vous avec le remplacement des navires jumeaux de la traverse Québec-Lévis?

M. Drainville : Alors, comme vous le savez sans doute, M. le député de Nelligan, parce que c'est un dossier que vous suivez avec assiduité, le plan de match pour le remplacement des traversiers prévoit, donc, deux traversiers pour la traversée entre Sorel-Tracy, d'un côté, et Saint-Ignace-de-Loyola de l'autre, et prévoit aussi un troisième traversier pour L'Isle-aux-Coudres.

Alors, évidemment, moi, je suis... je reçois les alertes sur mon cellulaire à toutes les fois qu'il y a un enjeu avec la traverse Québec-Lévis et puis, oui, parfois, je dois l'admettre candidement, parfois, je suis un petit peu irrité de voir qu'il y a des retards, de voir qu'il y a des contretemps, et tout ça. Et puis je suis conscient aussi du fait qu'il va falloir, à un moment donné, procéder à l'ajout d'un nouveau traversier, et donc je suis en réflexion, M. le député de Nelligan, nous sommes en réflexion. Je pense que le plan de match pour les trois traversiers que j'ai nommés doit être maintenu, mais je pense qu'il faut se mettre, d'ores et déjà, en mode réflexion active pour envisager de commander un quatrième traversier qui serait affecté à la traverse de Québec-Lévis.

M. Derraji : OK. Bon, avez-vous lancé le processus d'acquisition?

M. Drainville : Non, nous n'avons pas lancé le processus d'acquisition. Il faut d'abord, comment dire, terminer la réflexion puis il va falloir, par la suite, procéder à la décision. Puis il va aussi falloir, en toute honnêteté, s'assurer que l'argent est disponible, n'est-ce pas, M. le député? Parce que...

M. Derraji : Oui, mais...

M. Drainville : ...de promettre des choses et de ne pas les financer, ce n'est pas correct, ça.

M. Derraji : Non, mais vous avez raison.

M. Drainville : Alors... hein?

M. Derraji : Vous avez raison, mais vous savez qu'il reste cinq ans. C'est la fin de vie, hein? C'est cinq ans de leur fin de vie, là.

M. Drainville : Alors, comme je vous ai dit, le projet des trois premiers avance. On est en train de raffiner les coûts. Et donc ce projet-là avance pour les trois qui sont prévus, pour les trois nouveaux navires, donc, pour les deux traverses que je vous ai mentionnées, et puis on a amorcé aussi la réflexion pour ce qui est d'un quatrième traversier.

M. Derraji : OK. Mais, en tout respect... et, je sais, je ne peux pas vous blâmer parce que vous venez d'hériter de ce portefeuille. Je vais vous citer la PDG de la STQ, qui est juste à côté de vous : «Il a déjà affirmé que six années seraient nécessaires pour boucler le processus d'acquisition.» Ça, c'est la citation de la PDG de la STQ, qui est juste à côté de vous. M. le ministre, vous êtes quelqu'un de très compétent. Vous savez que la fin de vie, c'est d'ici cinq ans. Vous ne pouvez pas me dire aujourd'hui qu'on n'est pas en retard. Le mot qui me vient commence par «m». On risque d'avoir des enjeux.

Et j'ai eu l'occasion de poser la question dans le cahier de crédits, si vous voulez voir, la page 441, sur l'état d'avancement des démarches, les études, analyses, dossiers d'affaires. La Société de traversiers, votre société d'État, m'a répondu la chose suivante : «Ce projet est toujours à l'étude et n'est pas encore débuté.»

Vous êtes député de Lévis. Vous répondez quoi aux gens de Lévis, de votre comté? Que vous allez rester les bras croisés, et il n'y aura pas de solution pour eux? Quand même, je peux blâmer les anciens ministres des Transports parce qu'ils n'étaient pas des députés de la région, mais vous, je pense que ça vous tient à coeur, votre région.

M. Drainville : Oui, puis, comme je vous dis, je n'ai pas l'intention de rester les bras croisés. Je vous informe que le scénario visant à faire l'acquisition d'un quatrième nouveau traversier est désormais sérieusement envisagé. Et donc, ça avance.

M. Derraji : Ça avance comment? Il n'est même pas dans le PQI. Il n'y a pas d'argent. Il n'y a pas de processus d'acquisition. Il n'y a rien, M. le ministre. J'ai entendu la même chose l'année dernière de la part de votre ex-collègue ministre des Transports.

• (19 h 40) •

M. Drainville : ...je vais laisser Mme la présidente de la Société des traversiers ajouter à ma réponse.

M. Derraji : Oui, oui, oui, je n'ai pas de problème. Consentement.

La Présidente (Mme Schmaltz) : ...

M. Drainville : Une fois que le consentement est donné, je pense qu'on peut présumer qu'il l'est toujours.

La Présidente (Mme Schmaltz) : Oui, c'est ça. Il l'est donné, déjà, absolument.

Mme Bédard (Greta) : Parfait. Tu sais, on vous a répondu, là, vous dites, selon les notes, qu'on n'a pas débuté les travaux. Par contre, avec discussion avec M. le ministre ici, dès l'automne dernier, on avait convenu qu'on devait regarder, dans le projet actuel, à intégrer les paramètres et les particularités de la traverse Québec-Lévis pour avoir un navire modèle ou un navire standard qui répondrait à l'ensemble des renouvellements de la flotte future. Alors, on a investi 269 000 \$ à même l'étude...

M. Derraji : Oui, mais, Mme la PDG, je vais vous arrêter, malheureusement. La prochaine fois, écrivez ça ici. Écrivez ça ici, s'il vous plaît, parce que, pour moi, l'exercice des crédits, il est très sérieux. Ça nous prend des temps... un temps fou, et mon chercheur peut vous le confirmer, et ma chercheuse. Quand je prends le temps de vous demander, respectueusement, de me donner l'état concernant la traverse Québec-Lévis, c'est parce que je suis plus qu'intéressé. Et la réponse était : «Ce projet est toujours à l'étude et n'est pas encore débuté.» Vous avez toute une page pour me dire tout ce que vous venez de me dire maintenant, qu'il est... il est dans quel état.

Mme Bédard (Greta) : Est-ce que je peux me permettre de répondre... de vous répondre là-dessus?

M. Derraji : Oui, oui, pas de problème.

La Présidente (Mme Schmaltz) : Oui, oui.

Mme Bédard (Greta) : Parfait. C'est que ce n'est pas le projet de Québec-Lévis qui est démarré. Effectivement, il n'est pas démarré officiellement dans nos grands projets. Ce que je veux vous mentionner ici, c'est qu'en prévision de ce démarrage de projet là, à même le projet actuel, on a pensé qu'il serait intéressant de combiner, d'avoir un navire aux caractéristiques qui répondraient également à Québec-Lévis quand on démarrerait le projet, alors pour prendre un peu de l'avance, mais ce n'est pas le projet de Québec-Lévis qui est formellement inscrit qui est démarré.

M. Derraji : OK. Vous avez déjà mentionné, sur la place publique, ça nous prenait six ans, OK? La durée... la fin de vie, c'est dans cinq ans.

Mme Bédard (Greta) : Oui.

M. Derraji : Est-ce qu'on est en retard?

Mme Bédard (Greta) : Puis, comme je vous avais déjà mentionné, au niveau de l'entretien des navires, on s'assure... Puis il n'y a pas une étiquette, ce n'est pas périmé dans cinq ans. Je dis qu'il faut planifier sur six ans, mais on peut se rendre facilement en 2032, 2033. Les navires vont être là, au rendez-vous, quand même.

M. Derraji : M. le ministre vient de vous dire qu'il reçoit des notifications et il est fâché. Et je le comprends, moi aussi, je suis fâché, parce que les gens m'en parlent de ce traversier, avec les enjeux... on va en parler, des indicateurs, un peu plus tard, mais ce n'est pas une sonnette d'alarme, aujourd'hui, là, qu'on a un enjeu avec ce traverse, Mme la PDG?

Mme Bédard (Greta) : Bien, écoutez, comme M. le ministre l'a dit plus tôt, on a un projet de trois nouveaux navires, actuellement, qu'on va amorcer, qu'on va livrer puis, par la suite, on va amorcer la réflexion et le démarrage du projet Québec-Lévis.

M. Derraji : Oui, bien, parlons de ça, parce que, M. le ministre a parlé de... le traversier de Sorel-Tracy. Est-ce que... Mme l'ancienne ministre des Transports avait déjà annoncé l'électrique. Est-ce qu'on est toujours avec l'électrique ou l'hybride? M. le ministre ou Mme la PDG, sentez-vous bien à l'aise.

M. Drainville : On est...

M. Derraji : Vous en avez pas mal, de choses dans vos souliers, M. le ministre.

M. Drainville : Alors, c'est un... Non, non, il n'y a pas d'enjeu. Alors, c'est un... dans les faits, c'est un traversier hybride.

M. Derraji : Hybride.

M. Drainville : C'est-à-dire que le premier mode de propulsion sera électrique, mais il faut qu'il y ait un système qui peut prendre le relais, si jamais il y a un enjeu technique, un problème technique. Alors, il doit y avoir un deuxième mode de propulsion, qui sera diesel, gaz naturel. On verra à ce moment-là.

M. Derraji : Parce que j'avais l'impression que l'ancienne ministre des Transports avait annoncé électrique, le traversier de Sorel-Tracy. Vous pouvez vérifier, on vient de vérifier. Donc là, on peut dire que c'est fini, l'électrique.

M. Drainville : Mais je pense que... Ce que j'ai compris, moi, de cette annonce, puis c'est possible que c'est vous qui ayez raison, M. le député...

M. Derraji : Non, non, non. Je ne cherche pas...

M. Drainville : ...mais moi, ce que j'ai vu comme vous... j'ai vu comme vous, effectivement, électrique, j'ai posé des questions, et ce qu'on m'a expliqué, c'est prioritairement électrique, mais il doit nécessairement y avoir, pour des raisons de sécurité, on est sur le fleuve, un deuxième système de propulsion. Donc, dans les faits, je pense, ce qu'il aurait fallu dire, c'était un système hybride. Je pense que c'est ça qu'il aurait fallu dire.

M. Derraji : OK. Donc là, on oublie électrique, ça va être hybride.

Là, j'ai une idée pour vous que je vais tester. Là, ça va très bien, c'est lancé, on va avoir hybride pour Sorel-Tracy. Ça avance bien, le projet?

M. Drainville : Allez-y, allez-y.

Mme Bédard (Greta) : Pour les navires... les nouveaux navires?

M. Drainville : Oui, les trois, oui.

Mme Bédard (Greta) : Bien, on est en dossier d'affaires actuellement.

M. Derraji : Excellent. Donc, vous êtes avancés.

Mme Bédard (Greta) : Bien, on avance selon l'échéancier.

M. Derraji : OK. Bien, est-ce que votre intention, c'est refiler les bateaux de Sorel à Québec-Lévis, si jamais il y a un enjeu? Là, on est en retard. Là, on va prendre du temps. M. le ministre, vous avez dit qu'il n'y a pas d'argent, il faut trouver de l'argent. Le PQI, il est vide. Est-ce que c'est une possibilité envisageable qu'on peut utiliser les bateaux de Sorel-Québec pour Lévis-Québec?

Mme Bédard (Greta) : Non, ce n'est pas du tout envisageable. La configuration des navires de Sorel... n'iront pas à Québec-Lévis. Ce qui est prévu avec les anciens navires de Sorel, c'est servir de navires de relève supplémentaires pour de la robustesse.

M. Derraji : OK. Donc, pour Sorel-Tracy, ça va être hybride, c'est avancé. Pour Lévis-Québec, ça, on est toujours en attente, ça va venir. Est-ce que vous êtes...

La Présidente (Mme Schmaltz) : Merci. Ça termine votre bloc qui vous était alloué. De toute façon, vous allez pouvoir revenir un petit peu plus tard. Alors, je vais céder la parole à la deuxième opposition pour 9 min 36 s.

Mme Zaga Mendez : Merci, Mme la Présidente. Rebonjour, M. le ministre. J'aimerais ça vous entendre un peu sur le projet QSL, qui était annoncé puis qui est soutenu par le gouvernement fédéral, qui a désigné le port de Québec comme port international de conteneurs. Ceci va ouvrir la voie au projet d'opérateur QSL, qui prévoit le transbordement de 200 000 conteneurs par année à la baie de Beauport, ici, dans la région de Québec. On parle de 200 000 conteneurs par année, c'est-à-dire des centaines de camions supplémentaires par jour et des infrastructures routières qui sont déjà saturées à Québec. On n'a pas encore les détails techniques. Le port a annoncé également un rapport de quelques semaines pour parler d'acceptabilité sociale. Puis à cet égard, moi, j'entends de la part de mes collègues qui représentent le secteur de Limoilou nous dire qu'il y a déjà des enjeux concernant les particules fines, donc, plus des camions, plus des particules fines, et ajouter un terminal de conteneurs sans étude d'impact environnemental impartiale, indépendante, bien, c'est extrêmement préoccupant.

J'aimerais ça vous entendre sur le projet QSL. Et seriez-vous d'accord qu'il faut une évaluation indépendante, que ce soit par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada ou par un BAPE, même pour comprendre puis prendre la mesure des impacts des 200 000 conteneurs par année de plus au port de... à la baie de Beauport?

M. Drainville : Bien, écoutez, Mme la Présidente, nous n'avons pas reçu de projet encore, donc on n'est pas en mesure d'analyser, de faire une analyse de pertinence du projet et tout ce que ça implique, y compris une éventuelle évaluation environnementale. Donc, c'est trop tôt pour répondre de façon définitive à la question de la députée.

Mme Zaga Mendez : Vous n'avez pas eu aucune présentation du projet, rien, aucune rencontre avec QSL qui vous dit... parce que c'est déjà dans les médias, le fait qu'il va y avoir 200 000 conteneurs de plus, là. Je n'invente pas cette donnée.

M. Drainville : Ils annoncent, mais est-ce qu'il y a eu... est-ce que je les ai rencontrés? La réponse, c'est non. Donc, je n'ai pas eu de présentation du projet, et, comme je vous dis, on n'a pas reçu le projet formellement et on n'a pas reçu, donc, il va sans dire, de demande de financement, par exemple. Donc, je lis comme vous qu'il y a un projet, mais, jusqu'à maintenant, en tout cas, moi, je ne l'ai pas vu, je n'ai pas... ça ne m'a pas... ça ne m'a pas été présenté.

Mme Zaga Mendez : Est-ce que... Je comprends, mais, pour faire ce type de stratégie, là... parce qu'elle est déjà annoncée, puis il y a des questionnements et des enjeux déjà d'acceptabilité sociale. Quand on annonce qu'il y a un projet qui s'en vient puis que le gouvernement fédéral a désigné le port de Québec comme port international des conteneurs, et qu'il y a quand même une volonté d'augmenter jusqu'à 200 000 conteneurs par année, en termes d'infrastructures, en termes d'impact, en termes d'impact environnemental, vous ne croyez pas qu'il faut se pencher davantage là-dessus? Parce que c'est déjà là. Il y a déjà des contestations, il y a déjà des enjeux.

M. Drainville : Alors, Mme la Présidente, en tout respect, là, pour la députée de Verdun, pour laquelle j'ai beaucoup d'estime, ça fait quand même quelques heures qu'on passe ensemble aujourd'hui en commission parlementaire puis ça a été très courtois, je n'ai pas reçu de projet, je n'ai aucune indication à l'effet qu'ils vont demander du financement, quoiqu'on ne peut pas l'écarter. Tu sais, je veux... je ne veux pas annoncer quelque chose que je ne sais pas encore.

• (19 h 50) •

Mme Zaga Mendez : Je comprends.

M. Drainville : Vous sentez comme moi, n'est-ce pas, Mme la députée de Verdun, qu'il y a, du côté du gouvernement fédéral, un engouement pour ce projet, n'est-ce pas? Bon. Et puis je comprends aussi qu'à la direction du port, c'est un projet qui leur sourit. Et puis, moi, bien, je ne vais pas commencer à me prononcer sur un projet

dont je n'ai pas vu les détails. Alors, il faut trouver le juste équilibre. Encore une fois, on souhaite le développement du port de Québec, ça, je pense qu'on doit le dire, mais il faut que ça se fasse, évidemment, correctement puis il faut que ça se fasse dans le respect des règles. Alors, attendons voir quel est le projet, puis, après ça, je pourrai me prononcer. Mais, pour le moment, je n'ai pas l'information pour pouvoir le faire.

Mme Zaga Mendez : Je vais continuer. Concernant les états des quais puis, plus précisément, bien, des quais provinciaux, le port de Québec a retardé le dévoilement des détails du projet de conteneurs. Vous ne l'avez pas encore, vous le dites. Mais, pendant ce temps-là, il y a quand même les infrastructures de la Capitale-Nationale qui sont... qui ne vont pas bien, là. J'ai l'exemple du quai 25 qui s'est effondré. Le port réclame 1,7 milliard d'investissements pour maintenir les actifs existants. Vous dites qu'il y a des intentions de développer le port, mais est-ce que nos infrastructures actuelles... croyez-vous qu'ils sont en bon état pour permettre ce développement et assurer déjà que ces infrastructures soient sécuritaires pour nos petites et moyennes entreprises qui sont déjà exportatrices?

M. Drainville : Alors, écoutez, ça relève du gouvernement fédéral, là.

Mme Zaga Mendez : Pas tous les quais. Il y a des quais qui sont aussi québécois, n'est-ce pas?

M. Drainville : Oui, mais, dans le cas du port de Québec, ce n'est pas un port qui relève du gouvernement du Québec, là. Si vous me parliez du port de... je ne sais pas, moi, de Gaspé, si vous me parliez du port de Matane, OK, là, on pourrait parler de la compétence québécoise en la matière. Mais, pour ce qui est du port de Québec, c'est le fédéral qui va devoir veiller à la réfection des quais.

Alors, est-ce qu'il pourrait y avoir une demande de la part de l'administration portuaire pour une forme de financement? Peut-être. Encore une fois, je n'ai pas le goût de me prononcer sur quelque chose qui ne m'ait pas encore été présenté. Alors, je ne veux pas me...

Moi, là, je ne suis pas dogmatique, OK? Moi, j'essaie... je suis en mode solution. Si on est capables d'aider les projets à se réaliser puis que ça se fasse d'une manière qui est, comment dire, qui est... qui est la plus consensuelle possible, bien, on va le faire. Alors, je ne peux pas vous en dire plus. C'est ça, la situation.

Mme Zaga Mendez : Je vais aller à une autre... ça va être ma dernière question, vu le temps. J'ai lu le mémoire prébudgétaire des Armateurs du Saint-Laurent, qui nous disent qu'ils représentent près de 220 navires et 15 000 emplois directs, qui nous disent que, pour rester compétitif et amorcer une transition énergétique, ils ont besoin de soutien, de soutien de la part de l'État. Sur les crédits de la Stratégie maritime, est-ce qu'il y a des sommes qui sont dédiées, de façon spécifique, cette année, à aider nos armateurs québécois à décarboner leurs navires?

M. Drainville : Bien, écoutez, on a quand même mis des moyens assez importants dans le fameux PETMAF, là.

Mme Zaga Mendez : Combien cette année? Juste pour qu'on ait la réponse pour...

M. Drainville : Bien, je n'ai pas le... je n'ai pas le chiffre pour... C'est 29,5 millions sur trois ans. Alors, combien cette année? 6 millions.

Mme Zaga Mendez : 6 millions.

M. Drainville : Puis ça, ça vise notamment l'électrification des transports.

Mme Zaga Mendez : Pour les armateurs également.

M. Drainville : Et, à 90 %, là, ce sont des organismes liés au maritime, là, qui ont obtenu... ils ont obtenu 90 % des budgets, là, du PETMAF, là. Donc, ce n'est pas comme si on n'avait pas... on n'avait pas investi dans le transport maritime, là. Le programme en efficacité du transport maritime, aérien, ferroviaire, il est allé, à 90 %, au secteur maritime, ça fait que ce n'est quand même pas banal.

Puis, si on ouvre la discussion un petit peu, là, sur le maritime, là, au sens très large, là, bien, je vous rappelle qu'on a annoncé... c'est quoi, la semaine passée, qu'on reconduisait le financement des navettes fluviales. Vous devez être contente de ça, vous, comme députée de la grande région de Montréal...

Mme Zaga Mendez : On a vu ça.

M. Drainville : ...de savoir que le programme des navettes est reconduit. Puis ça, c'est... bon. L'avez-vous déjà essayé, la navette?

Mme Zaga Mendez : La navette de l'est, pas encore.

M. Drainville : Bien, je vous le dis, moi, pendant vos vacances, là, allez essayer ça. C'est très...

Mme Zaga Mendez : Je vais aller faire ça.

M. Drainville : Mais non, mais c'est très agréable. C'est très agréable. Puis donc, ça, on est très fiers de ça.

Mme Zaga Mendez : C'est ça.

M. Drainville : Puis on soutient le Fonds d'action Saint-Laurent. Ça, c'est un OBNL.

Mme Zaga Mendez : ...à Verdun dans ce cas. Moi, c'est beau, pour mes questions. Je suis arrivée au bout.

M. Drainville : Tout près de 1 million là-dedans.

La Présidente (Mme Schmaltz) : M. le ministre, on va laisser la députée continuer.

Mme Zaga Mendez : ...j'ai dit que c'est bon pour moi. Je n'ai plus de question. Merci pour vos réponses.

M. Drainville : C'est bon. Merci. Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Schmaltz) : Parfait. Merci, M. le ministre. D'ailleurs, on a terminé le temps qui était alloué. On continue maintenant avec le député des Îles-de-la-Madeleine pour 9 min 36 s.

M. Arseneau : Merci, Mme la Présidente. Merci, M. le ministre, vos équipes, d'être ici ce soir pour répondre à nos quelques questions. On a peu de temps.

La dernière fois que je vous ai entendu, M. le ministre, parler de la Stratégie maritime, c'était le 28 octobre dernier au restaurant Le Parlementaire. C'était lors de la Journée maritime, et ce que vous avez dit, pour l'essentiel, c'est : Je suis fier d'être porteur de la Stratégie maritime, mais je n'ai aucun budget pour vous soutenir. J'espère que vous pourrez contribuer avec moi à faire en sorte qu'on aille chercher l'argent nécessaire pour pouvoir développer l'industrie maritime et déployer une stratégie.

Est-ce que la situation a changé depuis ces déclarations du 28 octobre dernier? Est-ce qu'on a une stratégie et est-ce qu'on a des fonds à investir dans une telle stratégie au Québec à l'heure actuelle?

M. Drainville : Alors, on a des fonds, mais je reconnais que je souhaiterais que nous en ayons davantage, hein? Bien là, écoutez, vous connaissez... vous connaissez l'ambition de notre secteur maritime. Alors, je pense qu'il y aurait des... il y aurait des besoins considérables pour beaucoup, beaucoup de projets.

Maintenant, il y a toujours plus de projets qu'il y a de moyens financiers pour les financer. Alors, la Stratégie maritime, elle se poursuit. On a quand même mis beaucoup, beaucoup d'argent, là. Si on regarde le plan d'action 2025, là, c'était tout près de, quoi, 827 millions qui avaient été budgétés pour le plan d'action.

M. Arseneau : On avait presque 1 milliard dans la première stratégie sur cinq ans. Combien on a de millions pour les cinq prochaines années depuis l'année passée?

M. Drainville : Alors, au budget de l'an passé, là, on est allés chercher un 150 millions supplémentaires, OK? Donc, j'aurais souhaité que ce soit davantage, vous avez raison, mais, quand même, c'était une somme qui n'est pas insignifiante. Et puis il faut quand même reconnaître, là, puis se rappeler que le... parce que finalement, le 826 millions, là, qu'on a été cherché pour le plan d'action 2020-2025, il a généré 1,3 milliard d'investissements.

M. Arseneau : Mais, si on parlait de l'avenir, parce que le... c'est ce sur quoi les gens...

M. Drainville : Mais je parle de l'avenir, M. le député des Îles-de-la-Madeleine, parce qu'il y a certains...

M. Arseneau : Avec 150 millions, on va générer combien de retombées?

M. Drainville : ...il y a certains... Non, non, mais il y a certains de ces investissements, là, qui se poursuivent aujourd'hui.

Par exemple, la Stratégie maritime, là, je vous donne un exemple, là, elle a servi à financer notamment les travaux de modernisation au chantier Davie. Alors, actuellement, au chantier Davie, on est en train de construire un brise-glace de 3 milliards puis on négocie avec le fédéral pour aller chercher six autres brise-glaces. Ça, c'est un résultat très concret de la Stratégie maritime qui se poursuit encore aujourd'hui.

M. Arseneau : Qu'est-ce que vous répondez aux Armateurs du Saint-Laurent qui demandent à Québec de revenir à la table dans sa stratégie de développement du corridor maritime? Ils estiment que le Québec n'est plus présent pour appuyer le développement maritime au Québec. Ça date, là, du mois de février, ces déclarations-là,

comme quoi ils n'ont plus d'interlocuteur au gouvernement parce qu'ils n'ont plus de stratégie en tant que telle, avec des moyens pour agir.

M. Drainville : Bien là, écoutez, je respecte leur point de vue, là, mais...

M. Arseneau : Mais est-ce qu'il y a des gens, au ministère...

M. Drainville : ...les infrastructures portuaires, les zones industrialo-portuaires, les chantiers navals, le corridor économique intelligent, les administrations portuaires qui ont bénéficié d'investissements, par exemple, Trois-Rivières, Saguenay, Baie-Comeau, Montréal, le projet de terminal de Contrecoeur, dans lequel on a mis de l'argent également, je veux dire, ce n'est pas rien, ça.

M. Arseneau : Mais vous me parlez toujours de 2020-2025. Nous, on dit que, depuis 2025, il n'y a plus de fonds dans la Stratégie maritime.

M. Drainville : Attention. Je vous dis, il y en a, des fonds. Il y a 150 millions qu'on est allé chercher l'an passé.

M. Arseneau : 150 millions sur cinq ans?

M. Drainville : Oui. Bon, puis ce qu'on souhaite, c'est continuer, évidemment, à aller en chercher davantage. Puis il y a beaucoup, beaucoup d'investissements qu'il faut faire, on en est très, très, très conscients. Tu sais, on va... J'imagine que vous allez me poser une question à propos du quai de Matane...

• (20 heures) •

M. Arseneau : Bien, puisque vous insistez, je vais le faire.

M. Drainville : ...au nom de votre collègue, n'est-ce pas...

M. Arseneau : Bien, absolument.

M. Drainville : ...l'estimé collègue député de Matane...

M. Arseneau : Non, mais je pense que... Laissez-moi poser ma question.

M. Drainville : ...que je vais essayer de rencontrer la semaine prochaine, là, parce que...

M. Arseneau : Puisque vous voulez l'entendre, elle était prête. Si on n'investit pas pour un deuxième port, le temps de réparer le port principal, c'est pendant 10 ans qu'on va devoir interrompre les opérations. Est-ce que Québec sera au rendez-vous face à la mobilisation de tous les acteurs économiques du milieu?

M. Drainville : Bien, moi, ce que je peux vous dire, c'est que le projet de Matane, il avance, OK? Puis, je veux dire, on a une réunion quasiment juste là-dessus, là, au cours des dernières heures. Parce que moi, je voulais savoir... Parce que je veux... je vais le rencontrer, le député de Matane. Il s'agit juste juste de trouver le moment, là. Puis j'ai rencontré le maire de Matane, en passant. Vous devez être au courant de ça. On a eu une excellente, excellente rencontre, puis c'est un... Il m'a fait très bonne impression sommaire. Moi, j'ai senti toute sa conviction.

M. Arseneau : J'espère que c'est réciproque aussi dans les propositions que vous avez pu lui amener.

M. Drainville : Bien, je crois que c'est réciproque. Vous pourrez lui poser la question. Je pense qu'il y avait là un respect mutuel.

Alors moi, ce que je vous dis, c'est que le projet de Matane, actuellement, il avance. Il est en phase de planification. On s'en va vers la réalisation selon l'échéance qui a été prévue. La prochaine grande étape, c'est l'évaluation des impacts environnementaux qui pourrait commencer au cours des prochains mois. Et puis l'argent est budgété, puis c'est un projet, comme vous le savez sans doute... je ne pourrai pas dire le chiffre parce qu'il faut toujours protéger les appels d'offres, là, mais c'est des gros montants, là, qui sont prévus pour ce projet, mon cher collègue député des Îles.

M. Arseneau : Oui, absolument, mais on les attend depuis 10 ans aussi.

M. Drainville : Alors, c'est sérieux, notre affaire, là. Ce n'est pas juste un discours vide, là. Je ne suis pas dans la rhétorique, moi, là, là.

M. Arseneau : Mais permettez-nous d'attendre de pouvoir voir les fruits de votre travail avant de vous encenser.

M. Drainville : Ah! ça, vous avez raison.

M. Arseneau : Savoir que vous y travaillez, ça me satisfait pour ce soir.

M. Drainville : M. le député des Îles, si j'étais à votre place, je serais exactement dans cette posture. Et je l'ai déjà été et puis je ne donnerais pas le bon Dieu sans confession à un ministre qui me dit ça. Ça fait que vous avez raison de dire : Voyons les résultats.

Moi, je vous dis, mon...

M. Arseneau : Que c'est un projet prioritaire.

M. Drainville : Puis que ma volonté est ferme puis que l'argent est là.

M. Arseneau : L'argent est là.

M. Drainville : L'argent est là.

M. Arseneau : Pour faire l'ensemble des investissements nécessaires, pour faire le projet.

M. Drainville : Pour faire le projet. Pour faire le projet, oui, l'argent est là. Je vous le dis, là.

M. Arseneau : C'est une excellente nouvelle.

M. Drainville : Oui, c'est une très bonne nouvelle.

M. Arseneau : Dites-moi, est-ce qu'Avantage Saint-Laurent... qui était composé d'une douzaine de mesures, il y avait quand même un document à l'appui pour développer différents projets, et ainsi de suite. Nous cherchons à trouver quelles sont les orientations. Quel est le document à l'appui de la stratégie 2026-2030? Est-ce qu'il existe un document où le gouvernement présente ses orientations nouvelles, compte tenu du fait que le contexte, et je pense que vous allez être d'accord avec moi, a considérablement changé sur le plan économique en Amérique du Nord?

Par exemple, si je regarde le... Vous avez mentionné le terminal de Contrecoeur. Est-ce que les études qui ont été faites, qui justifiaient les sommes investies, sont toujours valides compte tenu du contexte actuel sur le plan économique?

M. Drainville : Excusez-moi. Répétez la question. Puis, Mme la Présidente, prenez le temps...

M. Arseneau : Êtes-vous d'accord avec moi... avant d'investir dans Contrecoeur, on parle de 130 millions, si j'ai les bons chiffres. C'était avant la guerre commerciale qu'a lancée le président des États-Unis. Est-ce qu'aujourd'hui ce projet là, selon votre information, est toujours aussi valide, compte tenu, par exemple, de la provenance des marchandises qui doivent transiter par le port de Contrecoeur?

M. Drainville : Bien, je pense que oui.

M. Arseneau : D'où viennent...

M. Drainville : Je pense que ce port peut être un actif dans la stratégie de diversification des marchés. Oui, je pense que c'est important puis je pense qu'il faut continuer à investir dans le port de Montréal, comme il faut continuer à investir dans les autres ports également, parce que ce sont des actifs très importants pour le développement économique du Québec.

M. Arseneau : Mais est-ce que le port de Contrecoeur est compétitif par rapport aux autres ports de la côte est compte tenu qu'il est en eaux peu profondes?

M. Drainville : Écoutez, moi, je n'ai aucune information, Mme la Présidente, à l'effet que les données sur lesquelles l'administration portuaire de Montréal s'est basée pour aller de l'avant avec le projet... je n'ai aucune indication à l'effet que ces données-là ne sont plus valables.

M. Arseneau : Dernière question : Est-ce qu'il y a des gens, au sein de votre ministère, qui sont affectés à temps plein à la Stratégie maritime du Québec?

M. Drainville : Oui.

M. Arseneau : On en compte combien?

M. Drainville : Bien là, une vingtaine.

M. Arseneau : Une vingtaine?

M. Drainville : Vingtaine. Et j'ai à ma droite la sous-ministre adjointe... ou associée?

Mme Maltais (Valérie) : Adjointe.

M. Drainville : Mme Valérie Maltais, et elle est très active dans le dossier maritime, puis on est très contents de l'avoir. Et je souligne, soit dit en passant, le sous-ministre en titre est juste derrière nous. Je le salue d'ailleurs. Vous connaissez, n'est-ce pas, le sous-ministre?

M. Arseneau : Oui.

M. Drainville : Bien sûr.

La Présidente (Mme Schmaltz) : Merci, M. le ministre. Malheureusement, on n'a plus de temps. Alors, vous avez l'air surpris, mais le temps est écoulé.

M. Drainville : ...là.

La Présidente (Mme Schmaltz) : Oui, je sais, mais je dois passer... Oui, on va recalculer le temps, là, pour l'opposition officielle. Vous allez avoir... Combien de temps? 17 minutes, c'est ça?

Une voix : ...

La Présidente (Mme Schmaltz) : Aux alentours de 16 minutes, mais on va un peu réajuster à la hausse. Donc, vous pouvez y aller.

M. Derraji : Merci. Merci, Mme la Présidente. Mme la PDG, est-ce que vous avez trouvé le montant? Oui? Il est à combien?

Mme Bédard (Greta) : C'est 1 300,50 \$.

M. Derraji : 1 300 \$ jusqu'à quel...

Mme Bédard (Greta) : À ce jour, qu'on a été facturés.

M. Derraji : Avant l'audience?

Mme Bédard (Greta) : En date d'aujourd'hui, les frais qui nous ont été facturés.

M. Derraji : En date d'aujourd'hui, oui. Merci. Est-ce qu'on peut avoir le contrat, s'il vous plaît, déposé aussi en commission?

Mme Bédard (Greta) : Le contrat? Je vérifie. Je vais vérifier, je vous reviens, je...

M. Derraji : Vérifier quoi, Mme la PDG?

Mme Bédard (Greta) : Bien, est-ce qu'il y a des éléments confidentiels dans le contrat. Je ne peux pas vous dire à ce moment-ci.

M. Derraji : Le taux horaire de ce contrat est de combien?

Mme Bédard (Greta) : Présentement, je n'ai pas ça en main. Je peux vérifier le taux horaire, si vous voulez, mais je n'ai pas le détail du contrat avec moi maintenant.

M. Derraji : Mais c'est possible d'avoir et le contrat avec la vraie... le taux horaire que... la vraie facture. Je sais que le montant global, c'est 1 000 \$ en date d'aujourd'hui.

Mme Bédard (Greta) : 1 300 \$.

M. Derraji : 1 300 \$. Donc, si c'est possible, avoir l'ensemble de l'information, parce que nous avons essayé de le trouver, mais il n'y a pas de contrat qui... Je pense que... C'est un contrat gré à gré, j'imagine?

Mme Bédard (Greta) : Écoutez, là, je n'ai pas ce degré de détail là. Je peux vérifier et vous revenir. C'est possiblement, pour des plus petits contrats comme ça, des contrats gré à gré avec certaines firmes d'avocats avec qui on travaille, alors...

M. Derraji : Donc, c'est un petit contrat que vous avez jugé nécessaire de ne pas le faire chez vous.

Mme Bédard (Greta) : Non, écoutez, je vais vérifier. Je vais vous revenir, je...

M. Derraji : Mme la Présidente, je ne sais pas... parce que, là, il manque beaucoup de temps. Est-ce qu'on peut prendre un engagement que Mme la PDG va nous envoyer et le contrat, le taux horaire, aux membres de la commission?

Mme Bédard (Greta) : Je vais vérifier si je peux vous... s'il y a des éléments de confidentialité dans le contrat. Je ne suis pas en mesure de vous dire ça maintenant.

M. Derraji : Bien, j'espère qu'on ne va pas encore une fois aller au... devant la Commission de l'accès à l'information pour avoir ce contrat, parce que j'ai bien hâte à passer devant la commission dans 10 jours.

Mme Bédard (Greta) : Ce que je comprends, c'est que vous souhaitez avoir le taux horaire qu'on paie à la firme d'avocats.

M. Derraji : Je veux avoir le contrat qui a été signé par la STQ et la firme d'avocats ainsi que le taux horaire pour cette demande d'accès que j'ai demandée pour avoir les procès-verbaux de la STQ. C'est clair?

Mme Bédard (Greta) : Oui.

M. Derraji : Super. Merci.

La Présidente (Mme Schmaltz) : Donc, vous vous engagez à répondre à la demande du député?

Mme Bédard (Greta) : Oui, je vais répondre. Je vais vérifier. Oui, je m'engage à répondre.

La Présidente (Mme Schmaltz) : Merci.

M. Derraji : Merci, Mme la PDG. M. le ministre, j'ai... j'ai une question pour vous, M. le ministre.

M. Drainville : Oui, M. le député. Oui, allez-y, je vous écoute.

M. Derraji : Vous venez d'hériter de ce dossier de la Stratégie maritime, et, sous vos... votre responsabilité, il y a la STQ, la Société des traversiers du Québec. Ma première question : Comment vous évaluez la performance de la STQ?

M. Drainville : Ah! écoutez, M. le député, je la trouve bien. Je la trouve bien, la performance de la STQ. Évidemment, il y a toujours place à l'amélioration, mais vous auriez pu me demander mon avis sur n'importe lequel organisme d'État, je vous aurais dit qu'il y a place à l'amélioration. Il y a des grands défis, il y a des défis d'infrastructures, il y a des défis d'équipement. On en a parlé tout à l'heure, mais, chose certaine, la Société des traversiers a la responsabilité d'un mandat qui est extrêmement important à mes yeux. Vous connaissez... vous savez à quel point les régions sont chères à mon cœur. Moi, j'ai été élevé... vous le savez peut-être, M. le député de Nelligan, mais moi, j'ai été élevé juste à côté de la traverse de Saint-Ignace—Sorel, là. Nous autres, quand on allait magasiner à Sorel, là, on prenait le bateau, là.

M. Derraji : Mais c'est pour cela...

M. Drainville : Moi, je viens de l'Île Dupas, puis le bateau, le traversier, c'est l'île à côté, l'Île Saint-Ignace.

M. Derraji : Mais j'adore ça, oui.

M. Drainville : Ça fait que, tu sais, alors, moi, j'ai un attachement. J'ai connu des capitaines, moi, les capitaines du traversier Saint-Ignace—Sorel. J'ai connu Rosaire Barthe, le père à mon chum, avec qui je suis allé à la chasse aux canards.

M. Derraji : Oui, bien, c'est justement, M. le ministre... c'est pour cela, parce que je savais que j'avais en face de moi la bonne personne.

• (20 h 10) •

M. Drainville : Oui.

M. Derraji : La bonne personne, mais vous avez dit...

M. Drainville : Rosaire, c'est le père à Bernard. Bernard Barthe, c'est mon chum de chasse aux canards, l'ouverture...

M. Derraji : Le cousin de...

M. Drainville : C'est un capitaine sur le traversier.

M. Derraji : Le cousin de qui? Si on continue.

M. Drainville : Vous voulez vraiment aller là?

M. Derraji : Bien, si vous voulez.

M. Drainville : Ils sont nombreux, les Barthe. Alors, moi, je montais dans la cabine du capitaine pour aller voir Rosaire nous traverser le fleuve, là, nous faire traverser le fleuve.

M. Derraji : Là, M. le ministre, on va revenir sur terre, on va oublier les bateaux, parce que je veux vous poser la question suivante... Vous avez dit qu'elle est bonne, vous la trouvez bonne. Quels indicateurs vous avez analysés et est-ce que vous avez lu le rapport annuel de la STQ des dernières années?

M. Drainville : M. le député, la réponse, c'est non, je n'ai pas lu tous les rapports annuels de la STQ ces dernières années.

M. Derraji : Ce n'est pas grave. Ce n'est pas grave. Je vais vous aider. On va commencer l'exercice.

M. Drainville : Aidez-moi. Aidez-moi, mais soyez... soyons de bons comptes, n'est-ce pas?

M. Derraji : Je vous le jure que je vais l'être.

M. Drainville : Parce que vous êtes capable d'honnêteté intellectuelle, je le sais, ça.

M. Derraji : Vous savez quoi? J'ai même comparé les années libérales. Êtes-vous prêt?

M. Drainville : Ah! bien, ça...

M. Derraji : OK. On commence.

M. Drainville : Je n'en demandais pas tant.

M. Derraji : On commence. On va commencer avec les coûts d'exploitation. 2018-2019, ça vous rappelle quelque chose? Et je peux vous rassurer, si vous avez vu mes crédits de l'année dernière, j'ai fait la même chose. Ça vous donne une idée.

Bon, on va commencer avec les coûts d'exploitation. Augmentation de 86 %, si on prend l'année de référence 2018-2019, par rapport à cette année, augmentation de 86 %. Vous pouvez vérifier juste à côté si c'est vrai ou pas. La PDG est juste à côté. Bon, ça, c'est une augmentation de 86 %.

Coûts d'administration de la STQ. Ça, je ne sais pas si vous allez être content ou pas, c'est une augmentation de 159 %. Tout à l'heure, vous avez dit qu'il n'y a plus d'argent. Donc, entre 2018 et 2019, l'augmentation du coût d'administration, 159 %.

On continue. Coûts de transport, augmentation de 60 %. Là, je pense que vous allez être vraiment très fâché, le déficit annuel de la STQ, augmentation de 726 %, 726 %. Mais là je ne sais pas si vous allez avoir encore le sourire.

Des voix : ...

M. Derraji : Subventions gouvernementales... et ça, je vais vous rappeler une chose. Demandez à votre collègue député de... si ma mémoire, elle est bonne, de Bécancour, qu'est-ce qu'il disait sur la performance de la STQ en 2018-2019. Si, aujourd'hui, il va voir que la subvention gouvernementale est passée de 116 000 \$ à à peu près 254 000 \$... C'est une augmentation de 118 %.

M. Drainville : 116 millions, j'imagine, hein?

M. Derraji : Oui, millions, en millions. Oui, en millions.

M. Drainville : Mais le petit... la petite réglette rouge, là, c'est quelle année, ça?

M. Derraji : Ça, c'est 2018-2019. Ça vous rappelle... c'est le Parti libéral qui était là à la fin d'année, oui.

M. Drainville : C'est votre dernière année, bien oui.

M. Derraji : Mais je vous ai dit que je vais être honnête.

M. Drainville : Mais, regardez, les colonnes bleues augmentent de beaucoup ensuite, là.

M. Derraji : Ah! oui, parce que c'est vous qui contribuez. C'est les contribuables qui paient ça.

M. Drainville : Bien oui, je comprends, mais...

M. Derraji : Ça, c'est la subvention.

M. Drainville : Non, mais je le sais bien, mais c'est... c'est quand même une décision gouvernementale. On voit que le budget de la STQ augmente quand même beaucoup, là, l'année suivante, là.

M. Derraji : Ah oui! oui, la subvention gouvernementale pour un service... qu'on peut le juger, hein? C'est pour cela que je vous pose la question.

M. Drainville : Non, mais ce n'est pas un reproche. Moi, je vous dis juste... je vous dis juste que ce qui est en rouge, c'est vous, la dernière année, puis après ça augmente. C'est tout.

M. Derraji : Oui, oui, mais, avec ça, regardez les indicateurs de qualité, parce qu'on était capables avec ce budget. Vous posez une très bonne question, M. le ministre. On était capables de livrer la marchandise. On continue parce qu'il y en a d'autres.

Total des dépenses de la Société des traversiers du Québec avant la participation gouvernementale. Ça, c'est avant la participation. Quand on dit «participation»... S'il n'y avait pas de subvention, là, il y a une dette qui s'accumule. Ça, c'est les revenus autonomes. Augmentation de 90 %.

Ça, c'est les huit ans, hein, c'est les huit ans caquistes. Et vous n'êtes pas le seul responsable, il y avait, avant vous, d'autres ministres.

Ça, c'est le nombre d'employés-cadres... le nombre d'employés-cadres. Et, regardez, l'augmentation, on est rendus...

M. Drainville : Ça, c'est quoi, vous dites? Pardon.

M. Derraji : Ça, c'est le nombre d'employés-cadres.

M. Drainville : Ah! le nombre d'employés-cadres.

M. Derraji : Cadres, oui.

M. Drainville : Ah! OK.

M. Derraji : Mais je peux vous laisser ça, je peux vous l'envoyer. Et... Combien il me reste? OK. Et ma question, M. le ministre... Vous êtes quelqu'un de rigoureux, et, jusqu'à tout récemment, je rêvais de vous voir premier ministre du Québec. C'est parce que vous avez tout pour réussir. Quand je vous expose ces chiffres et cette performance d'une société d'État qui est sous votre responsabilité, je ne peux pas vous juger, vous venez d'arriver. Sous la responsabilité de vos prédécesseurs, est-ce normal, injecter autant d'argent public en subvention et avoir des résultats mitigés? Vous-même, vous avez dit tout à l'heure que vous recevez des notifications sur la traverse Québec-Lévis et vous êtes fâché, avec raison.

M. Drainville : Bien, je...

M. Derraji : Vous êtes...

M. Drainville : Il y a des moments où je... Je vis des petits moments d'irritation par moments, c'est vrai.

M. Derraji : D'irritation. Mais vous savez que, comme vous, je parcours le Québec. J'ai été dans plusieurs régions. Je ne vais pas vous parler de Cacouna, je ne vais pas parler de Rivière-du-Loup, je ne vais pas vous parler de plusieurs autres régions où les gens se posent la question réellement sur le service de la STQ. Donc, c'est là où je vous pose la question : Quelle évaluation vous faites à la performance de la STQ, à la lumière de ces indicateurs, qui sont des indicateurs, M. le ministre, qui figurent dans les rapports annuels de gestion de la STQ que j'ai analysés depuis 2018-2019?

M. Drainville : Bien, écoutez, M. le député de Nelligan, j'ai dit tout à l'heure qu'il y avait place à l'amélioration. Maintenant, vous avez présenté un certain nombre de tableaux. Je pense qu'il serait à propos de laisser Mme la PDG de la Société des traversiers donner sa version des faits.

M. Derraji : Oui, mais, M. le ministre, je comprends ce que vous venez de dire. Je vous ai référé à des indicateurs que je viens de vous mentionner. Et quand on dit offrir des services fiables... offrir des services fiables, ça, c'est l'orientation 1, améliorer la performance des services avec l'expérience client, non atteinte, offrir des services de traversiers de qualité, non atteinte.

Donc, vous, aujourd'hui, vous êtes responsable de la Stratégie maritime, vous êtes responsable de cette société d'État. Quel message vous envoyez aux Québécois par rapport à la performance de la société d'État?

M. Drainville : Écoutez, M. le député, je... L'engagement que je prends devant vous, c'est que je vais porter une attention toute spéciale aux activités de la Société des traversiers, je vais travailler avec la direction de la société pour qu'on améliore les indicateurs de performance. Je ne veux pas lancer la pierre, M. le... M. le député, en tout respect, je ne veux pas lancer la pierre sans avoir pris pleinement connaissance de l'ensemble du dossier. Je... comment dire, les condamnations lapidaires, là, moi, je ne suis pas trop, trop là-dedans. Je pense que les...

M. Derraji : Bien, je ne le suis pas... je ne le suis pas...

M. Drainville : Je pense que les... je pense que les gens, de façon générale, qui travaillent dans l'appareil public, ils sont de bonne volonté. Il n'y a personne qui veut mal faire. Puis je pense que tout le monde vise l'amélioration, vise à donner le meilleur service possible aux citoyens. Puis je pense que les gens de la Société des traversiers du Québec, ils veulent bien faire.

Alors, est-ce qu'on peut améliorer la performance de la Société des traversiers du Québec? La réponse, c'est oui. Est-ce que je vais y travailler? La réponse, c'est oui aussi.

M. Derraji : Mais je vous...

M. Drainville : Est-ce que ça me tient à coeur? Oui, beaucoup, notamment... d'abord parce que c'est un service qui, à bien des égards, est un service essentiel. Puis deuxièmement, oui, il y a une part de sentimentalité dans mon attachement à la Société des traversiers parce que ça fait partie de ce que... de là où j'ai grandi. Alors... Puis le fleuve, il est exceptionnel, le fleuve, puis il faut être capable, à un moment donné, de le traverser, alors les traversiers servent à ça. Ça fait qu'on va...

M. Derraji : Oui. M. le ministre...

M. Drainville : Je vais travailler fort, M. le... Moi, je le prends sur moi.

M. Derraji : Oui. Bien, je vous crois.

M. Drainville : M. le député de Nelligan, je le prends sur moi. Moi, je vais travailler très fort pour améliorer la performance pour que, l'an prochain, si je suis encore ici, et je le souhaite, et que vous êtes encore là-bas, ce que je souhaite aussi, en toute gentillesse... en toute gentillesse, j'espère pouvoir donner des réponses qui vont vous plaire et...

M. Derraji : OK. M. le ministre, il ne me reste pas...

M. Drainville : ...qui montrerons une amélioration.

M. Derraji : Il ne me reste pas beaucoup de temps, M. le ministre, et j'adore échanger avec vous.

Je vais juste vous dire un seul élément important. Le niveau de service à la STQ est inchangé depuis 2018-2019. La subvention annuelle versée par le gouvernement du Québec a presque doublé depuis que vous êtes au pouvoir, doublé.

Vous êtes quelqu'un qui connaît probablement plus que moi le traversier, hein? Ça semble... Je vous le donne. Pas de problème. Moi, j'habite à l'ouest de l'île, j'ai... les traversiers à L'Île-Bizard, petits.

Mais, M. le ministre, comment vous pouvez expliquer, aujourd'hui, la subvention a doublé entre 2018, et, aujourd'hui, le service est inchangé. Trouvez-vous ça normal?

M. Drainville : Bien, M. le député, est-ce que vous me permettez de céder la parole à la présidente de la société de traversiers...

M. Derraji : Pas de problème.

M. Drainville : ...pour qu'elle puisse, à tout le moins, vous donner un début de réponse avec le temps qui reste. Il reste combien de temps, M. le député?

• (20 h 20) •

Une voix : ...

M. Drainville : Combien?

Une voix : ...

M. Drainville : Très synthétisé, Mme la PDG.

Mme Bédard (Greta) : L'élément le plus important ici, c'est, depuis les cinq dernières années, on a une indexation de 78,9 % dans tout ce qui est frais de navire de cale sèche, et ça, c'est documenté. C'est un indice qui existe et qui est documenté. Alors, il y a une grosse partie que vous voyez, c'est vraiment l'entretien, réparation et les cales sèches des navires qui ont explosé, mais pas juste à la STQ, dans l'ensemble de l'industrie maritime canadienne et internationale. Alors, ça, c'est en partie une réponse importante.

Deuxième élément, parce qu'il y avait plusieurs tableaux que vous avez présentés, les coûts, subventions totales, on a aussi acquis des nouveaux navires qui ont... dans lesquels on a des paiements de... On doit payer ces navires-là, les investissements, les taux... Voyons! j'ai un petit blanc de mémoire.

Alors, tout ce qui est les paiements de ces navires-là, évidemment, ça renfloue la demande annuelle pour payer la subvention de... La subvention n'est pas uniquement au niveau des services clients, il y a aussi les actifs qu'on a acquis dans les dernières années, là.

M. Derraji : Mme la PDG, mettez-vous à la place des clients, et un des clients... un des clients, c'est M. le ministre. Quand je vois, dans votre rapport annuel, l'expérience client, améliorer la performance des services, offrir des services fiables, c'est la base, mettez-vous à la place de ces... c'est eux qui nous interpellent, et c'est non atteint.

Mme Bédard (Greta) : Absolument. Absolument.

M. Derraji : L'objectif, la cible non atteinte, offrir des services de traversiers de qualité. C'est là où je vous dis... et, encore une fois, là, ce n'est pas ce que le ministre a dit, je ne suis pas, là, en train de faire...

La Présidente (Mme Schmaltz) : ...M. le député, c'est déjà terminé. Alors, vous avez... vous aurez sûrement le temps encore de pouvoir poser des questions.

Oui, c'est vrai, il nous reste la banquette gouvernementale. J'ai... Bien oui, je m'excuse, j'étais en train de vous oublier. Alors, M. le député, vous avez huit... mon Dieu, je suis en train de déparler, vous avez 8 min 42 s.

M. Émond : ...la Présidente. Je ne vous en tiens pas rigueur, avec l'heure à laquelle... l'heure à laquelle il est rendu.

La Présidente (Mme Schmaltz) : Je pensais que vous aviez dit l'âge, là.

M. Émond : Non, l'heure, pardon, pas l'âge. M. le ministre, bonsoir. C'est un plaisir de m'adresser à vous pour jaser un petit peu, puis très brièvement, hein, je vous le dis, de maritime ensemble.

J'ai le goût de vous permettre d'être sentimental encore, M. le ministre, parce que c'était très beau, votre envolée, parce que j'ai le goût d'être romantique à mon tour en disant que je pense que nos destins étaient peut-être destinés à se croiser puisque, dans nos jeunes âges, vous avez dit, puis je le sais très bien, hein, vous êtes originaire de... La Visitation-de-l'Île-Dupas, pardon. Et moi, tout juste en face, sur la rive sud du fleuve, à Sainte-Anne-de-Sorel, j' imagine peut-être sans le savoir que, chacun sur nos rives respectives, on était là simultanément, dans nos petites bottes d'eau, là, à Sainte-Anne...

M. Drainville : ...sur le traversier.

M. Émond : Bien, voilà.

M. Drainville : C'est juste qu'on ne se connaissait pas.

M. Émond : Bien, c'est là que je m'en allais. Probablement qu'on a fait une magnifique croisière sur le fleuve Saint-Laurent ensemble à l'époque. Puis tout ça pour dire, Mme la Présidente, qu'aujourd'hui nos destins nous amènent à l'Assemblée nationale du Québec, à discuter de stratégie maritime, mais, plus sérieusement, des investissements du gouvernement du Québec qui ont été nombreux dans la Stratégie maritime. Moi, je me réjouis, là, tout partout, le long de notre organe bleu, là, le magnifique fleuve Saint-Laurent, il y a des investissements.

J'avais une question pour vous, là, je m'étais pris des notes pour tenter de rassurer les gens du port de Matane, mais vous l'avez très bien fait tantôt avec le député des Îles-de-la-Madeleine. Soyons chauvins, là, dans mon coin, oui, le port de Contrecoeur... on a lancé, hier, le BAPE pour le projet de construction ou d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy, dans lequel il va y avoir un truc assez innovant, quand même, Mme la Présidente, avec une zone d'entreposage, mais l'utilisation d'un quai flottant, qui est une première pour nous, là, qui va être très

bien. Ensuite, bien, tout le long du fleuve, on a des investissements qui vont avoir lieu et qui vont permettre de développer davantage notre économie.

Mais j'aurai le goût, en terminant, je lâche le romantisme puis j'aimerais vous entendre sur qu'est-ce qui nous rend si spécial. C'est quoi, notre avantage concurrentiel, au Québec, au niveau maritime, quand on se compare avec les autres endroits, peut-être en Amérique du Nord ou même dans le monde, j'oserais dire?

M. Drainville : Moi, je dirais, là, la grande diversité de nos actifs, le nombre de ports que nous avons, dans lesquels il y a des investissements importants à faire.

Mais, tu sais, quand on regarde, là, juste, là, la filière des matériaux... des minéraux critiques et stratégiques, là, quand on prend juste ça, là, on le sait à quel point c'est devenu extrêmement important. Ça l'a toujours été, mais là, dans une perspective où on doit réduire notre dépendance envers la Chine pour ses minéraux critiques et stratégiques, quand on sait qu'on en a dans notre sous-sol, on est en train d'explorer plus que jamais pour en trouver et, si on en trouve, être capables de les exploiter, si on peut le faire d'une manière qui est rentable... bien, on sait très bien, mon cher collègue de Richelieu, on sait très bien qu'à un moment donné, une fois qu'on les a sortis de terre puis qu'on les a transformés, bien, à un moment donné, il faut les mettre sur des rails, sur des chemins de fer, puis il faut les embarquer aussi dans des ports pour, dans certains cas, en tout cas, les exporter pour être capable, notamment, de fournir nos alliés qui le demandent.

Par exemple, moi, j'étais avec le premier ministre Carney, là, la semaine passée, pour inaugurer les travaux, là, pour la mine de graphite à Saint-Michel-des-Saints. Alors, ce graphite-là, il va nous servir à nous, notamment pour notre industrie de la défense. Et je vous rappelle que le graphite, actuellement, là, c'est la Chine qui nous fournit en graphite. Je veux dire, on est complètement dépendants de la Chine pour le graphite ou à peu près complètement dépendants. Alors là, on va développer une mine chez nous qui va devenir la plus grande mine de graphite des Amériques. Ça, c'est chez nous, au Québec, là, et puis...

Alors, il y a à peu près le quart... c'est quatre fois, quatre fois 25... en fait, c'est 30 %, 30 % de la production de cette mine qui va servir à l'industrie de la défense du Canada. Ensuite de ça, il y en a à peu près le quart qui va être transformé dans le parc industrialo-portuaire de Bécancour, qui est un actif extraordinaire. Il fallait être visionnaires, comme Québécois, pour penser à créer ce port, puis on l'a... Il est resté en dormance pendant une partie de l'histoire, mais qu'on est heureux, aujourd'hui, de l'avoir, puis on est en train de le développer. Puis il y a des... il y a des usines extraordinaires qui sont en train de s'installer là, puis il y en a qui sont en train, même, de se construire. Bon, il y a certains projets qui ont été mis sur la glace, mais moi, je pense qu'à un moment donné ça va revenir. Alors, félicitons-nous de ce choix collectif que nous avons fait.

Donc, un autre quart, à peu près, de la mine, qui va être transformé à Bécancour. Ensuite de ça, il y a un autre quart qui va servir dans l'industrie sidérurgique pour des... des briques réfractaires, donc on a besoin de ça pour fabriquer l'acier. Et puis il y a un autre quart, savez-vous quoi, qui va se retrouver en Europe, parce que les Italiens puis les Français, ils ne veulent pas dépendre non plus des Chinois pour le graphite. Ça fait qu'on va approvisionner nos alliés avec cette mine, donc, de Saint-Michel-des-Saints.

Puis évidemment, bien, pour l'envoyer en France puis l'envoyer en Italie, ça va prendre un port. Alors, à un moment donné, on va embarquer ce minerai, ce graphite... en fait, ce minerai transformé en graphite, puis il va prendre le chemin de l'Europe.

Et donc, c'est parce qu'on a des chemins de fer, puis c'est parce qu'on a des ports, puis c'est parce qu'on a un fleuve Saint-Laurent qu'on peut envisager ce développement stratégique au niveau des minéraux critiques et stratégiques.

Puis évidemment, au niveau de la défense, le Saint-Laurent est appelé à jouer un rôle là-dedans. Je vous ai parlé des brise-glaces, évidemment, on construit des brise-glaces à Lévis, ils vont servir à notre sécurité, pas juste sur le fleuve mais partout dans l'Arctique.

Alors, le fait qu'on soit un pays d'eau, c'est un extraordinaire avantage qu'on a toujours eu et qui est encore plus important aujourd'hui. Puis on a des ports à travers... Tout le long du fleuve, on a des ports puis on a des chantiers navals en plus de ça. Moi, je vous parle de Lévis, qu'est-ce que tu veux, je suis député de Lévis, c'est bien normal. Mais je pourrais vous parler du chantier naval de Forillon, à Gaspé, je peux vous parler de celui de Les Méchins. Bien, oui, aux Méchins. Alors ça, c'est celui de Groupe Océan, comme celui, d'ailleurs, de...

Une voix : ...

M. Drainville : C'est comme celui de L'Isle-aux-Coudres — merci beaucoup — et puis il m'en manque un. L'Isle-aux-Coudres, Les Méchins, Gaspé, Québec, Lévis. Puis on n'oublie pas Sorel-Tracy qui a déjà été un grand chantier naval. Moi, je me rappelle, puis ça, ça ferme bien l'histoire, Placide Guertin, mon voisin, le deuxième voisin, Félicien, le premier, juste à côté, les deux travaillaient au chantier, portaient avec leur boîte à lunch puis... Ils prenaient quoi pour traverser de l'autre bord? Le traversier, mesdames et messieurs. Ils prenaient le traversier puis ils allaient fabriquer des bateaux chez Marine Industries. Puis il y a encore ça aussi, il y a ce potentiel, il y a cette possibilité. Puis les gens de Sorel-Tracy et leurs dignes représentants ici travaillent pour essayer, comment dire, de donner, de redonner vie à cette grande tradition de construction navale à Sorel-Tracy.

Ça fait que vous voyez le panorama, là, il est exceptionnel. Ça fait qu'il faut continuer à investir dans notre industrie maritime, dans notre secteur maritime. Il y a un potentiel l'exceptionnel. Et voilà.

Puis si vous me permettez, Mme la Présidente, je sais que c'est fini, mais il y a un fonctionnaire ici présent, il s'appelle Stéphane Pigeon. Il est juste derrière moi, il est juste là. C'est un homme qui s'apprête à prendre sa retraite. Il a travaillé sans relâche pendant des années pour développer des grands projets, comme la zone industrialo-portuaire de Bécancour. C'est un homme, donc, qui va prendre sa retraite. C'est un grand serviteur de l'État québécois, et il y en a beaucoup comme ça. Je pense que ça vaut la peine qu'on le salue.

• (20 h 30) •

La Présidente (Mme Schmaltz) : Alors, merci, M. le ministre...

M. Drainville : Et je veux saluer les gens de la transmission, Mme la Présidente, parce que, quand on a des échanges comme ça, là, allume, ferme, allume, ferme, ce n'est pas toujours facile de nous suivre. Ils font un travail fantastique, puis on ne souligne jamais leur travail. Je pense qu'il faut prendre la peine, à un moment donné, de leur dire merci.

La Présidente (Mme Schmaltz) : Vous êtes là pour le faire. Parfait. Bien, merci beaucoup. Alors, merci, tout le monde, pour votre participation ce soir.

Alors, compte tenu de l'heure, la commission ajourne ses travaux au jeudi 28 mai 2026 à 11 h 15, où elle entreprendra l'étude du volet Transports des crédits budgétaires du portefeuille Transports et mobilité durable. Merci.

(Fin de la séance à 20 h 31)